

Bienvenue au Royaume-Uni



L'éducation au Royaume-Uni

Des informations détaillées sur toutes les questions abordées dans ce dépliant sont disponibles dans la ressource d'apprentissage en ligne "Être parent au Royaume Uni" sur le site web du North East Migration Partnership.



Tous les parents souhaitent que leurs enfants soient en sécurité, en bonne santé et heureux, et qu'ils aient des perspectives d'avenir. Mais ils sont confrontés à de nombreux défis dans un nouveau pays où les lois, les systèmes, les attentes et, bien sûr, la langue sont différents. Ce dépliant communique des informations importantes sur le système éducatif au Royaume-Uni, pour vous aider à soutenir l'apprentissage et l'avenir de votre enfant. Ces informations ont été sélectionnées par des personnes qui ont elles-mêmes demandé l'asile au Royaume-Uni, sur la base de ce qu'elles auraient aimé savoir à leur arrivée.

L'éducation au Royaume-Uni

L'année scolaire s'étend de septembre à juillet, avec trois trimestres - automne, printemps et été - chacun comportant une semaine de vacances à mi-parcours. Les écoles fonctionnent du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 heures.

Les enfants de 3 et 4 ans peuvent fréquenter une école maternelle - appelée "Nursery" - pendant 15 heures par semaine en période scolaire, ce qui les aide à se préparer à l'école. Ce service est gratuit. Ensuite, en vertu de la législation britannique, les enfants doivent être scolarisés à temps plein entre 5 et 16 ans, et les enfants de plus de 16 ans et jusqu'à 18 ans doivent suivre une forme d'éducation ou de formation.



L'enseignement est gratuit dans les écoles financées par l'État. La plupart sont des écoles mixtes, où les garçons et les filles sont scolarisés ensemble.

Les parents sont légalement tenus de veiller à ce que leur enfant aille à l'école. Ce n'est pas un choix. S'il manque l'école, l'enfant risque de prendre du retard dans son apprentissage. Les parents doivent viser un taux de fréquentation de 100 %. Vous ne devez pas garder un enfant à la maison, sauf s'il y a une raison valable - par exemple s'il est malade - et que vous en avez informé l'école.



Les écoles surveillent de près l'assiduité et prendront des mesures si un enfant ne se présente pas à l'école sans autorisation préalable ou sans raison valable. Ces mesures peuvent aller jusqu'à l'imposition d'amendes ou de décisions de justice aux parents. Par conséquent, si votre enfant ne peut pas se rendre à l'école ou sera en retard, il est essentiel que vous appeliez l'école avant 8h30 le matin pour expliquer pourquoi. Vous devez connaître le numéro à appeler et apprendre à dire en anglais " Mon enfant (nom) ne peut pas venir à l'école aujourd'hui parce qu'il est malade. " Toute absence en dehors des vacances scolaires doit être autorisée par l'école.

Toutes les écoles enseignent un programme de base défini par le gouvernement national. Chaque école propose également d'autres matières et activités. Les manuels scolaires sont fournis gratuitement par l'école.

Tous les enfants doivent porter l'uniforme scolaire. Vous pouvez l'acheter neuf ou d'occasion, et certaines écoles, conseils et associations caritatives peuvent vous aider à en assumer le coût.



Si vous bénéficiez de l'aide S95 du ministère de l'intérieur, votre enfant a droit aux repas scolaires gratuits. Pour les personnes bénéficiant de l'aide S4, l'école et le conseil local sont libres d'en décider.

Les conseils municipaux fournissent un transport gratuit vers l'école pour les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux ou un problème de mobilité. D'autres enfants peuvent en bénéficier s'ils habitent à plus de 3 km de l'école la plus proche s'ils sont âgés de moins de 8 ans, et à plus de 3 km s'ils sont plus âgés. Si votre enfant utilise le bus ou le train pour se rendre à l'école, l'achat d'une carte de transport pour les moins de 16 ans lui permettra de bénéficier d'une réduction des tarifs.

Les enfants ayant des difficultés de mobilité ou d'apprentissage seront évalués et bénéficieront d'un soutien pour leurs besoins éducatifs spéciaux. Les écoles organisent également un soutien linguistique supplémentaire pour les enfants qui ne parlent pas anglais.

Pour que les enfants puissent se concentrer sur leur apprentissage et participer pleinement à l'école, il est conseillé aux très jeunes enfants de dormir entre 11 et 12 heures par nuit, et aux enfants plus âgés environ 9 heures.

Chaque école a ses propres horaires, son uniforme, ses options et ses activités. Consultez le site web de votre école pour plus de détails, et essayez toujours de lire les bulletins d'information réguliers pour vous assurer que votre enfant ne manque pas les journées et les activités spéciales.

Les écoles encouragent tous les parents à établir une relation avec elles, afin de soutenir les progrès de l'enfant. Vous pouvez parler aux enseignants lorsque vous déposez ou récupérez votre enfant, et vous devriez assister aux réunions des parents, où vous pouvez discuter des progrès de votre enfant avec les enseignants, poser des questions et discuter de vos inquiétudes.

Plus d'informations sur <https://www.gov.uk/browse/childcare-parenting/schools-education>

Les écoles primaires (pour les enfants de 5 à 11 ans) attendent des parents qu'ils accompagnent leur enfant à l'école et qu'ils viennent le chercher. Chaque école a sa propre politique quant au moment où elle considère qu'un enfant peut être accompagné sans danger. Vous devrez informer l'école si vous demandez à quelqu'un d'autre de venir chercher votre enfant, car les écoles ne laisseront jamais un enfant partir avec un étranger.



Cela peut être différent de ce qui est acceptable dans votre pays, où les enfants peuvent se voir confier des responsabilités à un âge plus précoce. Mais il est très important de comprendre l'approche différente du Royaume-Uni.

École primaire :



De 5 à 11 ans (de la réception à la 6e année) Les enfants commencent l'école primaire l'année de leurs 5 ans. Ils commencent dans la classe de réception, puis les classes sont appelées Year 1 jusqu'à Year 6. Les enfants passent les tests nationaux d'évaluation standard (SAT) au cours des années 2 et 6. Les résultats peuvent être utilisés

pour placer les enfants dans des ensembles de matières

lorsqu'ils passent à l'école secondaire. Les enfants auront des devoirs à faire et les parents devront les aider à les rendre à temps. Il sera difficile pour les parents dont l'anglais est limité d'aider leurs enfants. Vous pouvez donc demander à l'école si elle organise un club de devoirs ou si un groupe communautaire local propose une aide aux devoirs.

Les parents peuvent également bénéficier de cours gratuits d'éducation pour adultes organisés dans un collège local, notamment en anglais, en alphabétisation et en calcul.

Les enseignants demandent souvent aux enfants d'apporter une lettre à la maison pour la remettre à leurs parents, avec les détails des devoirs à faire. Vérifiez toujours avec votre enfant car il peut facilement oublier.



École secondaire : 11 à 16 ans (de la 7e à la 11e année)

Les enfants entrent à l'école secondaire l'année de leur 11e anniversaire, en commençant par la 7e année et en terminant par la 11e année, lorsqu'ils atteignent l'âge de 16 ans. Les places ne sont pas automatiquement attribuées à un enfant, les parents doivent donc faire une demande pour les écoles qu'ils préfèrent. Demandez à l'école primaire de votre enfant ou à l'équipe chargée de la réussite des minorités ethniques de votre municipalité de



vous aider dans la procédure de demande d'inscription et de vous expliquer comment les décisions sont prises.

En 9e année, lorsque votre enfant a 13 ou 14 ans, il devra choisir les matières qu'il étudiera pour les examens nationaux du Certificat Général d'Enseignement Secondaire), connus sous le nom de GCSE.

Ces examens ont lieu en 11e année, lorsque les enfants ont 15 ou 16 ans. Les enfants choisissent généralement entre 7 et 12 matières. Les matières choisies et les notes obtenues peuvent déterminer leurs études et leur carrière futures, par exemple le choix de l'établissement d'enseignement secondaire qu'ils pourront intégrer, les matières de niveau avancé et les cours universitaires auxquels ils pourront s'inscrire. Les notes obtenues au GCSE vont de 9 (la plus élevée) à 1 (la plus basse). Toutes les écoles secondaires proposent des services d'orientation professionnelle indépendants pour aider les enfants à faire des choix concernant leur avenir.

Entre 14 et 16 ans, les devoirs augmentent de 2 à 3 heures par jour pour aider à préparer les examens du GCSE. Vérifiez si l'école organise un club de devoirs après l'école, qui permettra à votre enfant d'accéder à des ressources pédagogiques et à l'internet. Si un enfant persiste à ne pas rendre ses devoirs, l'école contactera les parents pour discuter des moyens d'améliorer la situation.

Protégez votre enfant contre le harcèlement, la haine et les cyberabus

Encouragez votre enfant à vous faire part de ses préoccupations concernant la façon dont les autres enfants le traitent à l'école. Si un autre enfant s'en prend à lui pour le blesser physiquement ou émotionnellement, on parle de "brimades". S'il est pris pour cible en raison de sa race ou de sa religion, on parle de "haine". Ces deux formes de harcèlement nuisent au bien-être de l'enfant et doivent cesser. Vous ne devez pas essayer de régler le problème vous-même, en vous adressant à l'autre enfant ou à ses parents. Vous devez demander à parler à l'enseignant de la classe pour l'informer de ce qui se passe et discuter des mesures que l'école peut prendre pour éviter que cela ne se reproduise. Toutes les écoles disposent d'une politique de comportement et d'un devoir de vigilance à l'égard de votre enfant. Si la violence se répète, demandez à parler au chef d'établissement.



Vous pouvez également vous adresser à la police, en particulier pour les abus plus graves tels que la violence, le vol, l'intimidation, le harcèlement et les crimes de haine. Vous pouvez signaler un crime de haine directement à la police en composant le 101. Vous n'avez pas besoin de donner votre nom lorsque vous signalez un incident de crime de haine. Votre rapport sera totalement confidentiel.

Pour plus de conseils sur la manière dont les parents peuvent protéger leurs enfants contre le harcèlement, voir https://www.barnardos.org.uk/get-support/support-for-parents-and-carers/further-support/support-going-back-to-school/bullying-and-cyberbullying?gclid=CjwKCAjwzIK1BhAuEiwAHQmU3gj-06gujfwvapiyx6dMbBA6yK3jb6MGnVBoh_77jry0Wh8CHarPwxoChLEQAvD_BwE

6th Form / College (12e et 13e année)

Entre 16 et 18 ans, un enfant doit suivre une forme d'enseignement ou de formation. De nombreux enfants vont au 6th Form College pour préparer les examens nationaux de niveau avancé (A Level). Ces examens sont nécessaires pour accéder aux cursus universitaires. La plupart des élèves passent trois A levels, ce qui est le minimum requis par les universités pour leur offrir une place. Les examens ont lieu à la fin de l'année 13. Les notes sont attribuées sur une échelle de A* à E, A* étant la note la plus élevée et la note C étant considérée comme une réussite.

D'autres enfants vont à l'université pour étudier en vue d'obtenir des qualifications professionnelles nationales, y compris des apprentissages et des formations, qui combinent une



Ils peuvent également consacrer 20 heures ou plus par semaine à travailler ou à faire du bénévolat tout en suivant un enseignement ou une formation à temps partiel.

Après 18 ans : université, formation continue, bénévolat

Les demandeurs d'asile n'ont pas droit au programme national de prêts étudiants et ne peuvent donc pas payer les frais d'inscription à l'université, qui s'élèvent à environ 9 000 livres sterling par an. Toutefois, certaines universités offrent des places gratuites dans le cadre de la "Sanctuary Scholarship".



Les demandeurs d'asile n'étant pas autorisés à travailler, vous pouvez aider votre enfant à trouver des possibilités de bénévolat. Cela lui donnera quelque chose d'intéressant à faire pendant qu'il attend et peut également lui fournir des références personnelles importantes. Le bénévolat est très respecté par les universités et les futurs employeurs.

Les demandeurs d'asile peuvent également être admis à suivre des cours théoriques et professionnels dans des établissements d'enseignement post obligatoire .